N° 185 — 21e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Dimanche 4 Juillet 1909

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place de Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 59. (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal ; à Paris, dans nos bureaux 10, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

AUX LECTEURS AUX AMIS DE L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Les lecteurs de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing ont pu rendre compte, depuis quelques jours, des efforts que nous avons faits pour donner à notre journal — à leur journal — un aspect plus attrayant et pour y consacrer une plus large place aux informations politiques et d'actualité.

Nous commençons au début des réformes que nous nous sommes promis d'accomplir. Telles qu'elles se présentent déjà, elles nous ont valu, cependant, de précieux encouragements.

Étendre nos services du renseignement dans les communes, nous tenir mieux informés du courant de la vie politique et des faits-divers de la région, enfin, ne négliger rien de ce qui peut intéresser le lecteur, tel est le programme que nous nous sommes tracé.

Nos éditions spéciales nous permettront de le réaliser.

Mêlons-nous du dire que ces éditions ne seront pas exclusives les unes des autres. Elles contiendront également le récit des événements importants qui se dérouleront dans tous les arrondissements du Nord et du Pas-de-Calais.

Des chroniques économiques et d'actualité dues à des collaborateurs avertis, des dépêches de nos correspondants de Paris et de la région achèveront de faire de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing un journal amplement et rapidement informé.

Nous serons récompensés de nos efforts au delà de ce qu'ils méritent si, comme nous en avons la conviction, grâce à ces réformes nous resserrons encore les liens qui unissent le vieil organe républicain démocratique qu'est l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING à tous ses amis, connus et inconnus.

Le Conseil d'Administration.

LA JOURNÉE

— L'agitation est grande chez les Lads et les redoutait dans la soirée que le prix du Président de la République ne puisse être gouri demain.

— A Marseille, la situation reste tendue entre inscrits et armateurs.

— A la fosse n° 7 des mines de Béthune, un ouvrier a été tué, un autre blessé.

— Blériot a accompli de nouvelles proses sur l'aérodrome de la Brayelle.

OPINIONS

LES INTELLECTUELS

Jaurès a prononcé vendredi un bien beau discours ; mais le passage où il a eu l'inspiration la plus haute et l'éloquence le plus éclatante, est celui qu'il a consacré aux « intellectuels », hommes de salon et de « coteries » académiques, si hautains dans leur mépris du monde parlementaire, si ennemis de l'œuvre populaire du siècle, qui se sont jetés, qui se jettent de plus en plus dans la réaction, et consomment une sorte de divorce entre la majeure partie des représentants de la littérature, de la science française, et la pensée nationale, ardemment, profondément démocratique.

Là, il a été si beau, que la majorité républicaine, à laquelle il venait de dire toutes sortes de choses assez désagréables, n'en a pas moins tout entière salué cette partie de son discours d'une triple salve d'applaudissements.

Il fallait l'entendre parler des « romanciers de boudoir, des poètes du demi-jour, des critiques littéraires à l'ironie lassée, qui se fatiguent de leur renommée discrète et monotone, et qui cherchent à la renouveler par des coups d'éclat, se découvrant des âmes de catholiques et de royalistes ».

Il y a là, en effet, un des symptômes les plus graves et les plus significatifs de la situation actuelle. Les modernes héritiers des grands « intellectuels » du siècle dernier qui ont porté si haut la gloire de la France, se font une sorte de mode, et un titre de recommandation auprès du beau monde, de mépriser leur temps et le peuple au milieu duquel ils vivent, de délester le puissant mouvement de pensée affranchie et de justice sociale qui caractérise notre époque, et de se faire bigots, monarchistes et militaristes. Jaurès a pu rappeler deux illustres exceptions : Zola et Anatole France. On en pourrait citer d'autres : pas beaucoup.

J'ai connu personnellement un certain nombre de ces littérateurs à la mode. Il en est dont j'ai vu les débuts. Je ne puis me défendre de rire quand je les vois simuler la foi du moyen âge. J'ai quelque raison de les tenir pour les sceptiques les plus complets que j'ai rencontrés. C'est parce qu'ils sont personnellement débarrassés de toute croyance gênante, de toute conviction sérieuse, qu'ils se sont sentis parfaitement libres d'adopter celles qui procurent les applaudissements des plus élégants et les suffrages des Académies.

Ils s'intitulent eux-mêmes, ou plutôt ils s'intitulaient récemment « nationalistes ». C'est un qualificatif qu'ils ne méritent guère : car ils tournent le dos à le plus grande de nos traditions nationales. Ce sera, dans l'histoire, une des meilleures gloires de la France, que les hommes de pensée qui ont donné à son génie sa plus puissante expression, servi en même temps la cause de la justice, et affranchi les esprits des servitudes du mysticisme otérical. Da Rabelais, de l'auteur de « Tartufe » aux Victor Hugo et aux Michelet, tel est le caractère dominant du génie français. Il a éclaté avec une force incomparable dans notre magnifique XVIIIe siècle, avec les Voltaire, les Rousseau, les Diderot, les Montesquieu, ces grands esprits de combat qui ont fait franchir une étape sans égale à l'humanité. On peut croire à une contradiction singulière lors de la Restauration, au temps où à la suite des Châteaubriand et des Lamennais, la jeunesse qui allait donner à notre pays l'éclatante pléiade de 1830, semblait revenir du côté du trône et de l'autel. L'erreur fut de courte durée ; les Lamartine, les Hugo, revinrent vite à l'esprit du siècle : Châteaubriand lui-même, dans sa vieillesse, se rallie au mouvement démocratique et social de notre temps. Quant à Lamennais, il s'y jeta passionnément ; on sait quelle fut la violence révolutionnaire de sa rupture avec l'Eglise.

La plupart des « intellectuels » contemporains font exactement le contraire. Ils flattent de leur mieux les croyances du passé, au moment où ces croyances disparaissent. Il paraît y avoir une certaine grandeur dans l'attachement à un idéal qui meurt ; dans la fidélité à un passé qui fut glorieux. Cette grandeur manque à nos intellectuels dont le snobisme et l'arrivisme sont trop visiblement les principaux mobiles. Si Molière revivait, il reconnaîtrait en eux quelque chose de ces auteurs qu'il a peints si cruellement, courtisans des salons et des coteries qui préparent les succès. Il semble aussi que des considérations encore plus matérielles soient pour quelque chose dans le divorce de nombre d'intellectuels avec la pensée populaire. Par naissance ou par situation, ces messieurs appartiennent à la classe bourgeoise, comme le plupart d'entre nous. Ils ont eu un puissant et heureux retour vers les révoltes généreuses de la conscience humaine, contre toutes les iniquités, quand une monstrueuse violation de toutes les règles de la justice frappa avec une cruauté barbare un homme de leur classe et de leur monde. Mais ils sont tout disposés à se brouiller avec un mouvement démocratique qui menace aujourd'hui, dans l'ordre économique et fiscal, les intérêts privilégiés des favorisés de ce monde.

C'est là un état psychologique bien mesquin et bien terre à terre. On serait surpris qu'il inspirât de grands chefs-d'œuvre littéraires, de grandes découvertes historiques ou scientifiques, de grandes vues philosophiques. Et en effet, ce reniement de notre plus glorieuse tradition nationale a le châtiment qu'il mérite : la médiocrité. Certes, dans toute l'Europe, et particulièrement en France, les « intellectuels » sont loin d'avoir la puissance de nos grands aïeux qui ont fait le pensée moderne : des générations sont venues, qui n'ont plus eu, ni les enthousiasmes, ni les inspirations de nos pères ; l'idéal a perdu de sa force, au grand détriment du mouvement des esprits en littérature, en art, en sciences de toute nature. Mais en entendant Jaurès parler du dédain transcendant de nos littérateurs à la mode pour le Parlement, une réflexion me venait à l'esprit : parmi ceux qui nous accablent de leurs méprisantes injures, où sont les Hugo, les Balzac, les Geutier, les Flaubert ? Et si quelque chose de notre temps est encore comparable aux grandes inspirations du passé, n'est-ce pas à la tribune qu'il faut le chercher ? Jaurès ne rappelle-t-il pas mieux les grands orateurs du siècle dernier, que ces « intellectuels » si dédaigneux ne rappellent ces poètes, ces romanciers, ces historiens et ces savants ? C'est la question que je voudrais poser à leur modestie.

Camille PELLETAN.

LES INSTITUTEURS et l'indemnité de résidence

Nous avons reçu la lettre suivante d'un instituteur du Nord :

A Monsieur Georges Robert,
Rédacteur en chef du *Progrès du Nord*,
Lille.

Monsieur,

Permettez-moi, en ma qualité d'instituteur et d'abonné au *Progrès du Nord*, de vous faire part de quelques réflexions que je me suis faites en lisant une lettre parue dans le *Progrès du Nord* du 23 juin, concernant l'indemnité de résidence des instituteurs. L'indemnité de résidence est basée sur la population agglomérée, sous prétexte que la vie est moins chère lorsqu'il y a moins d'habitants. Le *Groupe d'Instituteurs* trouve que c'est une « erreur profonde, car dans beaucoup de petits villages le prix des denrées est plus élevé que dans les villes ». Je pense de même et je crois que nous avons raison. Mais alors, il ne suffit pas de changer un petit article de la loi concernant la population agglomérée ou non, mais de supprimer partout l'indemnité de résidence. Je crois bien qu'il n'en sera jamais ainsi, mais je vais néanmoins me permettre de vous citer quelques cas et comparer la vie en campagne et la vie de ville.

Je prends par exemple un village voisin, pour ne pas citer le mien, qui ne vaut guère mieux. Pas de médecin, une visite du docteur du chef-lieu d'arrondissement situé à 9 kilomètres, coûte 10 fr. ; pas de pharmacie, pas de boucherie, et très difficile d'avoir de la viande fraîche au milieu de la semaine. Pas de légumes et des fruits précoces. Il faut avoir recours aux commissionnaires. Les belles fêtes se donnent en ville. Il faut faire des kilomètres en été, prendre une voiture si on a famille et si on veut en profiter. En hiver, on n'en parle toujours. Pour les conférences pédagogiques, on est obligé de prendre une voiture. Quant aux autres réunions scolaires, mutuelles, etc., on n'y va pas.

En ville, on a études payées, leçons particulières plus nombreuses, grande facilité pour faire instruire ses enfants, etc.

Vous voyez que ce n'est ni gai, ni économique, la vie de campagne.

Si nous avons l'air, le lait, les œufs, la viande de porc au meilleur marché possible.

La conséquence de cette loi : c'est la course à la ville. Les demandes de changement affluent à la direction : on ne sait comment contenter tout le monde. On est obligé de faire 5, 6, 7 résidences avant la fin de sa carrière. Dans le métier, on s'occupe trop d'avancer par tous les moyens, et pas assez d'être éducateur. Sans indemnité de résidence, les positions seraient plus stables, les inégalités moins choquantes. Qu'on donne une indemnité à la classe et eux besoins de famille, mais non d'après la population.

Seulement j'ai beau faire de sincères souhaits, comme vous faites de beaux articles en faveur du progrès social. La vraie Démocratie est encore loin d'exister. Je me demande comment vous n'êtes jamais découragés d'écrire toujours les mêmes choses : et de voir que ça avance si peu ; et pourtant, avec de la bonne volonté, on pourrait faire tant de choses.

En terminant, Monsieur Robert, je me permettrai de vous demander d'étudier un peu cette question et à l'occasion, de faire un petit article sur cette indemnité de résidence, pour voir s'il n'y a pas beaucoup de vrai dans ce que je viens de dire et voir s'il n'y aurait rien à faire.

Excusez-moi de vous écrire si longuement, et veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'hommage de mon respect.

J'ai supprimé la signature de la lettre qu'on vient de lire, parce que son auteur ne la destinait évidemment pas à la publicité. Et je n'ai pas voulu donner son nom sans qu'il m'y eût expressément autorisé.

Mais j'ai pensé que sa lettre, écrite au courant de la plume, et dans un franc abandon, était encore le meilleur article qui pût être fait contre l'indemnité de résidence telle qu'elle est actuellement appliquée.

Quelles raisons meilleures pourrais-je donner que celles, basées sur des réalités et des comptes, indiquées par mon honorable correspondant.

Et ce qu'il dit à propos des instituteurs peut être étendu à toutes les catégories de fonctionnaires, et à tous les dégrèvements et avantages quelconques accordés aux habitants des villes et refusés aux habitants des campagnes.

Ainsi en est-il encore dans le dernier projet d'impôt sur le revenu voté par la Chambre.

On y favorise lellement, sous le prétexte, qui n'est pas toujours vrai, que le coût de la vie y est plus élevé qu'en village, les grandes agglomérations et Paris en particulier, que l'on voit consamment s'accentuer l'exode vers les villes et l'abandon des campagnes.

De même pour les fonctionnaires qui ne songent qu'à rester le moins de temps possible dans les petites localités et qui passent leur temps à demander de l'avancement afin d'obtenir la grande ville, et, si possible, la Capitale.

Les multiples inconvénients de ce système sautent aux yeux, et mon correspondant les a très bien et très justement indiqués.

Le remède ? Il est, assurément, difficile à appliquer, car il y a des traditions, des préjugés, des intérêts en cause.

Cependant, quoi qu'en dise mon correspondant, il ne faut jamais se décourager. Le progrès est lent, au gré de nos impatiences ; mais, tôt ou tard, il s'impose.

Notre rôle, journalistes, est dans une propagande active et incessante.

Celui des intéressés, en l'espèce les instituteurs, est de se grouper, de s'entendre autour d'une réforme, de recueillir en sa faveur de nombreuses adhésions, de la faire adopter par leurs Amicales, par leurs Congrès, et d'en poursuivre, par tous les moyens en leur pouvoir, la réalisation.

Voilà, sur cette question spéciale, la marche à suivre.

Pour cette tâche, notre concours est acquis à ceux des instituteurs qui voudraient en prendre l'initiative.

Georges ROBERT.

L'ACHEMINEMENT

Les amis de MM. Réal del Sarte et de Boutelier commettraient une bêtise en les abandonnant aux griffes du sécuher sans la moindre tentative de sauvetage. Il est à leur louange que l'idée ne leur en vint pas et nous les voyons appliqués à transformer l'équipée des deux camelots du roy en un épisode de la vie de bohême contemporaine.

A la vérité, Rodolphe, Colline et Schaunard forçaient leurs fournisseurs à de longs délais de paiement. Leurs amies Musette et Mimi professaient sur la vertu des opinions que Mme de Maintenon eût qualifiées de diaboliques. Il serait même plus exact de dire qu'elles n'avaient là-dessus aucune espèce de principes.

Mais ni elles, ni eux n'eussent poussé les privilèges de l'hospitalité jusqu'à s'introduire la nuit dans une boutique pour y faire bombance aux frais du propriétaire et le débarrasser, à son insu, de quelques ballots de marchandises. Les personnages de Murger acquéraient par des moyens différents des titres à la naturalisation écossaise.

Imagine d'ailleurs que les fourneux amis de M. Réal del Sarte usaient moins volontiers d'euphémismes, si l'aventure était arrivée à des étudiants républicains. Ce qu'ils probablement comme des fourts de jeunesse en bloc, deviendraient en ce cas la marque d'une perversion invétérée et la conséquence d'une éducation impie, et l'école sans Dieu s'entendrait dire de dures vérités, puisqu'il demeure acquis pour ces messieurs que le rôle de Dieu dans la société est celui d'épouvantail.

Ainsi la poutre se réduit aux proportions du brin de paille quand le royaliste la sent dans son œil. Elle se développe au contraire à l'infini quand il la soupçonne dans l'œil du républicain. Il arrive que ce dernier souffre parfois de la même affection. Mais nous avons l'espoir qu'il s'en guérira.

A la réflexion, l'acte des deux camelots du roy perd de son caractère insolite. Les jeunes gens émettent la singulière prétention de rétablir l'ordre social, qu'ils reprochent à la République d'avoir compromis, en frappant les citoyens, en mutilant les statues, en dégradant les propriétés particulières. Si ces atteintes au bien d'autrui leur paraissent dignes de louanges, comment n'arriveraient-ils pas à d'autres licences plus graves ?

Il leur aura suffi, pour excuser les tarcas de leur jeune camelote Mireille, de déréaler de républicanisme la boutiquère dont ils buvaient le vin, mangeaient la pitance et cambriolaient la magasin. La différence n'est pas si grande entre ces délits de grivèlerie, de pillage et ceux de dégradation de monuments publics. Dans un cas comme dans l'autre, il y a maintien sur ce qui ne leur appartient pas.

GERAULT-RICHARD.

L'Actualité Satirique

GRAVE INDISCRÉTION

— Comment, vous avez été dire partout que mon mari serait président du jury !!!

— Oh ! si on peut dire ! A peine si j'en ai parlé aux locataires, au boucher, à l'épicier, au pharmacien et au garçon laitier.....

PAR SERVICE SPÉCIAL

NOS INFORMATIONS

La grève des Lads

Rien ne va plus... et les efforts tentés pour aplanir le conflit qui s'est élevé entre les entraîneurs et les lads syndiqués n'ont pas eu les résultats que l'on espérait.

La réponse des entraîneurs à l'ultimatum que leur avaient posé les syndiqués, n'a pas donné satisfaction aux revendications formulées par ces derniers. Les entraîneurs se déclarant solidaires les uns des autres, ne veulent prendre aucun engagement ferme. C'est donc la rupture des négociations engagées depuis près de quinze jours.

La conséquence directe de cette situation est, pour tout le monde, l'entrée en lutte ouverte des entraîneurs et des lads syndiqués.

D'ailleurs, la réplique à l'attitude des entraîneurs, ne s'est pas fait attendre puisque les lads augmentent leurs prétentions : le prix de la journée des garçons d'écurie non logés serait porté à 6 fr. 50 au lieu de 6 fr. (prix figurant au cahier des revendications) et les appointements mensuels des garçons d'écurie logés seraient de 80 francs par mois au lieu de 75.

De tous ces faits on peut augurer, dès à présent, de graves difficultés de toute nature.

Hier matin, bien que la grève ne fut pas encore déclarée officiellement, la plus grande appréhension régnait à Maisons-Laffitte.

Un peu turbulents au début, les lads se sont cependant calmés par la suite.

Un seul incident à signaler pendant la matinée.

Un lad de l'écurie Motheau conduisait à la gare un cheval qui doit prendre part au meeting de Rouen. Il passait avenue de la Muette, dans le parc, lorsque cinq ou six lads syndiqués surgirent et voulurent faire descendre leur camarade.

Celui-ci y refusa. Comme on essayait de le saisir, il lança sa monture au galop et put échapper à ses poursuivants. Le cheval n'a pas été embarqué sans difficultés.

Au comité

Le comité du syndicat des lads s'est réuni le matin à la salle Antoine pour arrêter les mesures à prendre en vue de la réunion de cet après-midi.

Sur son initiative, une pancarte a été apposée en ville et porte ces mots en anglais et en français : « Camarades, la grève est déclarée. Tous à la réunion, à deux heures, salle des Ecoles, rue de Paris ».

Le Prix de Maisons-Laffitte

Qu'allait-il advenir de la journée de dimanche, où doit se courir, sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte, le Prix du Président de la République, épreuve comportant une allocation de 100.000 francs.

Tout dépendra de l'embarquement des chevaux à Chantilly. S'il peut s'effectuer normalement à six heures, les courses auront lieu, entourées de toutes les précautions nécessaires. Dans le cas où les chevaux ne pourraient pas partir, les courses seraient annulées et le public en serait avertis en temps voulu.

Néanmoins on conserve l'espoir que les épreuves pourront se disputer régulièrement.

Les lads manifestent

Les lads grévistes ont manifesté en parcourant, dans l'après-midi, les différentes écuries.

A 4 heures, ils avaient terminé leur tournée autour des écuries. Un grand nombre de lads s'étaient joints à eux. Cependant dans certaines écuries, ils n'ont trouvé personne car le personnel était au travail lorsqu'ils s'y sont présentés.

M. Aoirand, préfet de Seine-et-Oise, a quitté à 5 heures 58, Maisons-Laffitte, allant à Paris, où il était mandé par le président du Conseil qui a entretenu des mesures à prendre pour la journée d'aujourd'hui dimanche.

Les courses d'aujourd'hui

Une des questions les plus importantes est en effet celle qui consiste à savoir comment l'on pourrait remplacer, à pied levé, des grévistes. Plusieurs entraîneurs ont à ce sujet, questionné le préfet qui a déclaré qu'il ne pouvait intervenir dans ce cas.

M. Crémieux s'est rendu à la Mairie où il a conféré avec M. Duverdy, maire de Maisons-Laffitte, et lui a demandé de bien vouloir rouvrir celles des écoles, aux lads qui ne rentreraient pas le soir dans leurs écuries.

M. Duverdy n'a pu leur donner satisfaction sur ce point.

Nicolas II et M. Fallières

Les aménagements à bord de la « Vérité »

L'équipage du cuirassé *Vérité*, amarré dans le port de guerre de Brest, procède actuellement à la toilette de ce navire, à bord duquel aura lieu l'entrevue de Nicolas II et de M. Fallières, en rade de Cherbourg. Des ouvriers des constructions navales transforment en ce moment la plage arrière du cuirassé en un salon de réception où aura lieu le déjeuner offert au tsar.

La Santé du Général de Galliffet

Voici la bulletin de santé signé hier soir, par le docteur Lereboulet :

« Nuit assez calme, état stationnaire avec délire ».

Dans l'entourage du malade, on semble moins inquiet et on déclare que le général a dormi toute la nuit et que le délire provient de son extrême faiblesse.

La voix et le parole sont revenues ; le malade ne semble pas souffrir.

LES CHAUFFEURS DE LA DROME

Les accusés s'accusent

Hier, a continué devant la Cour d'assises de la Drôme le procès des brigands qui désolèrent la région.

D'accord pour commettre leurs crimes, les assassins se rejettent aujourd'hui les responsabilités les uns sur les autres. Nous avons déjà assisté à ce triste spectacle à Saint-Omer, au cours du procès des Pallet.

C'était, pour cette seconde audience, samedi, jour de foire à Valence. Aussi l'affluence des curieux avides de voir les « chauffeurs » était-elle énorme autour du palais de justice.

Dès l'ouverture de l'audience, on a abordé l'affaire de Saint-Lattier ; il s'agit de l'assassinat du meunier Girard, assassiné sur la route de Romans à Saint-Lattier, puis étranglé par David pendant que Lamarque fouillait la victime à laquelle on enlevait trois mille francs que les deux bandits partagèrent avec Berruyer qui avait indiqué le coup.

David reconnaît absolument le fait. Berruyer, malgré les affirmations répétées de David, prétend être étranger à l'affaire. Une vive discussion a lieu entre les deux coupables.

Que devint le Romarin ?

Après l'affaire de Saint-Lattier, on passe au meurtre de Romarin, un compagnon des chauffeurs dont les funestes habitudes d'ivrognerie inquiétaient vivement des bandits dangereux. Romarin fut assommé d'un coup de barre de fer par Liottard. La victime fut ensuite précipitée dans un puits désert profond de quarante mètres, par les deux complices.

Berruyer accuse Liottard qui se défend et affirme n'avoir jamais accompagné Romarin.

Malgré les efforts du président il est impossible de faire la lumière sur cette affaire, qui n'a pas eu de témoins.

Autres crimes

[illegible] Sébastien.

Le 13 avril 1907, dans la soirée, sous prétexte d'acheter du vin, Liottard et Berruyer se présentaient chez M. Ozier, propriétaire à Bourg-de-Péage, habitant seul [illegible] maison avec sa femme. Quelques jours après, le cadavre de la malheureuse était retrouvé par Liottard et Berruyer, et le fer avait tué Romarin fut assommé d'un coup de barre de fer par Liottard. La cadavre fut ensuite précipité dans un puits désert profond de quarante mètres, par les deux complices.

Berruyer accuse Liottard qui se défend et affirme n'avoir jamais accompagné Romarin.

Malgré les efforts du président il est impossible de faire la lumière sur cette affaire, qui n'a pas eu de témoins.

Autres crimes

[illegible] Sébastien.

Le 13 avril 1907, dans la soirée, sous prétexte d'acheter du vin, Liottard et Berruyer se présentaient chez M. Ozier, propriétaire à Bourg-de-Péage, habitant seul [illegible] maison avec sa femme. Quelques jours après, le cadavre de la malheureuse était retrouvé par Liottard et Berruyer, et le fer avait tué [illegible]

L'audience de l'après-midi

Le président continue l'examen du dossier

Les interrogatoires qui ont eu lieu au cours de l'audience de l'après-midi, portent sur le double crime de Chambon, en janvier 1906, sur les tentatives d'assassinat d'Alizan, en février 1907 et de Saint-Lattier, en mars 1907 ; tentatives [illegible]

Pour le double crime de Chambon, Liottard nie toute participation [illegible]

Après les repas, [illegible] dimanche, pour la suite des interrogatoires. A la sortie, la foule massée aux abords du Palais de Justice, a [illegible] voiture cellulaire en poussant des cris [illegible]

La Vengeance d'un Hindou

A Londres, vendredi soir, à onze heures, au moment où prenait fin une réunion publique tenue à l'Impérial Institute, un étudiant hindou a tué, à coups de revolver, le lieutenant-colonel Curzon Willie, aide-de-camp de sir John Morley, secrétaire d'Etat pour l'Inde, et le docteur Cawas Lalcaca, de Chang-Hai.

L'assassin fut aussitôt arrêté. Il est âgé de vingt-cinq ans et se nomme Dhingra. On le fouille et l'on trouve sur lui l'arme dont il s'était servi, un autre revolver chargé, un grand stylet renfermé dans une gaîne de cuir et un couteau extrêmement aiguisé. Interrogé sur le mobile de son acte et sur la présence dans ses poches d'armes aussi terribles, l'Hindou qui, pas une seule minute, n'avait perdu son calme, refusa de répondre. Il déclara seulement :

« Je n'ai qu'une chose à dire, c'est que c'est involontairement que j'ai tué le docteur Lalcaca. Je ne le connaissais nullement. Je n'ai tiré sur lui que pour me défendre quand il a sauté précipité sur moi.

Et ce fut tout. Pas un mot de regret ne sortit de sa bouche.

Vengeance personnelle, crime [illegible] On ne sait encore. A Londres, l'émotion est profonde.